

NATIONS UNIES

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'AMÉRIQUE LATINE
ET LES CARAÏBES - CEPALC**



Distr.
GÉNÉRALE

LC/G.2092(CONF.87/2)
18 avril 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

Deuxième Conférence régionale sur la suite donnée
au Sommet mondial pour le développement social

Santiago du Chili, 15-17 mai 2000



ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

- A. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE
- B. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

ORIGINAL RESEARCH
FRANCIS
16 JUL 1964
TO DIRECTOR
GENERAL



COMMISSION ECONOMIQUE
AMERIQUE LATINE
ETLES CARAIQUES - CEALAC

Le Bureau d'Etudes de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission.

Caracas, le 15 juillet 1964

ANNEXE A LA LETTRE DU 15 JUILLET 1964

A. INSTITUTIONS DE RECHERCHE

B. ANNOTATIONS DES CONTRIBUTIONS

A. HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

La deuxième Conférence régionale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social est tenue en vertu des dispositions du Programme d'action, paragraphe 95, alinéa h), selon lesquelles, afin de promouvoir l'application des résultats aux échelons régional et sous-régional, "les commissions régionales, agissant en coopération avec les banques et les organisations intergouvernementales de leurs régions, devraient organiser tous les deux ans une réunion où les États représentés à un haut niveau feraient le point de la suite donnée au Sommet, confronteraient leurs expériences et adopteraient les mesures qui conviennent". Les commissions régionales devront faire rapport des résultats obtenus, par le biais des mécanismes pertinents, au Conseil économique et social. Cette réunion est également convoquée conformément à la demande formulée par les États membres de la CEPALC dans le Consensus de São Paulo adopté à la première Conférence régionale sur la suite donnée au Sommet mondial afin que le Secrétariat organise, dans deux ans, "une nouvelle réunion où seraient analysés les progrès accomplis et les obstacles rencontrés en matière de développement social dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes".

L'objectif de la Conférence est donc de passer en revue les accords émanés du Sommet, d'analyser les activités menées dans les différents pays, d'encourager la coopération régionale et sous-régionale pour promouvoir la mise en oeuvre de ces accords, de formuler des propositions aux gouvernements de la région afin de faciliter cette mise en oeuvre et de servir d'instance d'échange de vues favorisant la coordination et le soutien réciproque dans la réalisation des objectifs de développement économique et social de la région. La Conférence servira également de réunion préparatoire à l'échelon régional de la session extraordinaire de l'Assemblée consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives qui aura lieu à l'Office des Nations Unies à Genève, du 26 au 30 juin 2000.

B. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du bureau

La deuxième Conférence régionale élira un bureau qui dirigera les débats et sera composé d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et d'un rapporteur. Le Secrétariat suggère que la composition de ce bureau soit analysée lors de la réunion des Chefs de délégation, qui se tiendra le 15 mai 2000.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

La deuxième Conférence régionale sera saisie, pour l'approuver ou le modifier, de l'ordre du jour provisoire suivant:

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
3. Le fossé en matière d'équité: deuxième évaluation
4. Présentation des rapports sur l'application, dans les pays participants, des accords issus du Sommet mondial pour le développement social

5. Table ronde sur la gestion macro-économique et son incidence sur la pauvreté
6. Panels sur les trois thèmes du Sommet mondial pour le développement social:
 - Atténuation et réduction de la pauvreté
 - Emploi productif
 - Intégration sociale
7. Questions diverses
8. Examen et adoption des accords de la Conférence

3. Le fossé en matière d'équité: deuxième évaluation

Document de travail

- Le fossé en matière d'équité: deuxième évaluation

Documents de référence

- Equidad, desarrollo y ciudadanía (LC/G.2071(SES.28/3))
- El balance de la década
- Rapport du Sommet mondial sur le développement social (A/CONF.166/9)
- Rapport de la première Conférence régionale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, São Paulo, Brésil, 1997 (LC/G.1972(CONF.86/4))
- Le fossé en matière d'équité: l'Amérique latine, les Caraïbes et le Sommet social (LC/G.1954(CONF.86/3))
- Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 1999 (LC/G.2088-P)
- Panorama social de América Latina. Edición 1998 (LC/G.2050-P)
- Panorama social de América Latina. Edición 1999 (LC/G.1982-P)
- Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes (LC/G.1802(SES.25/5))

Le Secrétariat de la CEPALC a élaboré, à titre de contribution aux débats de la deuxième Conférence régionale, un document où sont présentés, d'une part, un bilan de la situation de l'Amérique latine et des Caraïbes dans les trois domaines abordés lors du Sommet, à savoir, l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois productifs et l'intégration sociale, dans le contexte plus général des mutations économiques et des réformes apportées à la politique sociale et, d'autre part, des propositions d'action visant à la mise en oeuvre des engagements contractés par les gouvernements de la région à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social.

Le principal postulat exposé dans ce document est que, malgré le processus intense de transformations que connaissent les pays de la région et qui s'est caractérisé par des progrès notables en termes de pluralisme démocratique et de gouvernabilité, ainsi que par de profondes réformes économiques, les résultats dans les principaux domaines abordés lors du Sommet restent très modestes. La région a, certes, connu une nette amélioration en termes de stabilité macro-économique, d'insertion internationale et d'intégration sociale, ce qui lui a permis d'accéder à un volume accru de capitaux extérieurs qui, s'ils sont correctement gérés, devraient se traduire par une croissance plus dynamique dans les années à venir. Cette évolution sur le plan économique a néanmoins fait apparaître de graves déficiences. Les taux de croissance n'ont pas été à la hauteur des besoins à satisfaire dans la région, les niveaux d'épargne et d'investissement restent insuffisants, les équilibres macro-économiques sont encore fragiles, l'hétérogénéité structurelle s'est aggravée et beaucoup reste encore à faire pour améliorer la

situation en matière d'équité, en dépit des efforts consentis dans le domaine social et de la réduction des niveaux de pauvreté dans bon nombre de pays.

A la lumière de ce bilan, le Secrétariat présente, dans ce document, des analyses et des propositions relatives aux aspects qualitatifs de la croissance, en particulier le rapport entre la croissance et la pauvreté, et l'évolution de l'emploi, des salaires et de la productivité; la réforme des politiques sociales, notamment du point de vue de leur incidence et de leurs résultats; les activités sectorielles en matière d'éducation, de santé, de prévoyance sociale et de politiques de l'emploi, ainsi que la situation de l'intégration sociale dans les sociétés de l'Amérique latine et des Caraïbes.

4. Présentation des rapports sur l'application, dans les pays participants, des accords issus du Sommet mondial pour le développement social

L'une des tâches principales de la Conférence consiste à évaluer le degré d'application des accords souscrits dans les domaines sociaux et procéder à un échange de vues. Parallèlement au débat sur le document présenté par le Secrétariat, tous les pays seront appelés à faire le point des activités menées depuis la réalisation de la première Conférence régionale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social.

5. Table ronde sur la gestion macro-économique et son incidence sur la pauvreté

Conformément au critère établi lors du Sommet mondial pour le développement social, selon lequel l'examen de la croissance économique et celui de l'équité ne peuvent être dissociés, une table ronde, à laquelle plusieurs ministres des finances de pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont engagés à participer, abordera le thème de la gestion macro-économique et son incidence sur la pauvreté.

6. Panels sur les trois thèmes du Sommet mondial pour le développement social

Dans le but de contribuer aux débats entre gouvernements, trois panels seront organisés sur les thèmes, respectivement, de l'atténuation et la réduction de la pauvreté, l'emploi productif et l'intégration sociale. Ces panels réuniront des experts de haut niveau et des représentants d'institutions spécialisées internationales et régionales.

7. Questions diverses

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, les participants aborderont toutes les questions dont l'examen sera jugé utile.

8. Examen et adoption des accords de la Conférence

A l'issue des débats de la Conférence, les participants adopteront un document succinct où seront consignés les accords souscrits par les gouvernements de la région à la lumière de l'évaluation du degré d'avancement du Programme d'action du Sommet en vue de la réalisation d'activités futures.

